

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Forme du produit : Mélange
Nom commercial : Parafaom Gun & Spray Cleaner
Vaporisateur : Aérosol

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

DL CHEMICALS
Roterijstraat 201-203
B-8793 Waregem - Belgium
T + 32 56 62 70 51 - F + 32 56 60 95 68
info@dl-chem.com - www.dl-chem.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : + 32 70 245 245

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
BELGIUM	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B - 1120 Brussels	+ 32 70 245 245
France	ORFILA		+ 33 1 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aérosol 1 H222;H229

Eye Irrit. 2 H319

STOT SE 3 H336

Texte complet des phrases H: voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS02

GHS07

Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Composants dangereux :

acétone, propane-2-one, propanone

Mentions de danger (CLP) :

H222 - Aérosol extrêmement inflammable
H229 - Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

Conseils de prudence (CLP) :

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues. Ne pas fumer
P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition
P251 - Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage
P410+P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F
P261 - Éviter de respirer les vapeurs
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
P405 - Garder sous clef
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une installation de collecte des déchets dangereux ou spéciaux
P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou

Parafaom Gun & Spray Cleaner

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

l'étiquette

Phrases EUH : EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

2.3. Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : Formation possible de produits volatils inflammables.

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
acétone, propane-2-one, propanone	(n° CAS) 67-64-1 (Numéro CE) 200-662-2 (Numéro index) 606-001-00-8 (N° REACH) 01-2119471330-49	50 - 80	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336
Carbon dioxide	(n° CAS) 124-38-9 (Numéro CE) 204-696-9	1 - <20	Compressed gas, H280
oxyde de diméthyle, éther méthylique	(n° CAS) 115-10-6 (Numéro CE) 204-065-8 (Numéro index) 603-019-00-8 (N° REACH) 01-2119472128-37	1 - <20	Flam. Gas 1, H220 Press. Gas
propane	(n° CAS) 74-98-6 (Numéro CE) 200-827-9 (Numéro index) 601-003-00-5 (N° REACH) 01-2119486944-21	1 - <20	Flam. Gas 1, H220 Compressed gas, H280
isobutane	(n° CAS) 75-28-5 (Numéro CE) 200-857-2 (Numéro index) 601-004-00-0 (N° REACH) 01-2119485395-27	1 - <20	Flam. Gas 1, H220 Compressed gas, H280

Textes des phrases H: voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Faire respirer de l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Premiers soins après contact avec la peau : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Premiers soins après ingestion : Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions : Maux de tête. Somnolence. Irritation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Poudre. Mousse. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée.

Agents d'extinction non appropriés : Jet d'eau bâton.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'explosion : Risque de rupture ou d'explosion des conteneurs clos en cas de feu.

Parafaom Gun & Spray Cleaner

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

5.3. Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Refroidir à l'eau pulvérisée les récipients exposés à la chaleur.
- Protection en cas d'incendie : Porter un appareil respiratoire autonome.
- Autres informations : Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Assurer une ventilation d'air appropriée. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Procédés de nettoyage : Collecter mécaniquement (en balayant ou pelletant) et mettre dans un récipient adéquat pour élimination. Absorber le liquide répandu dans un matériau tel que: sable, terre, vermiculite.

6.4. Référence à d'autres sections

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Les vapeurs peuvent former un mélange inflammable et explosif avec l'air. Assurer une ventilation d'air appropriée. Pas de flamme nue, pas d'étincelles et ne pas fumer.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Mesures techniques : Les sols doivent être imperméables, résistants aux liquides et faciles à nettoyer.
- Conditions de stockage : Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. Conserver dans un endroit frais. Conserver à l'écart de la chaleur. Risque d'éclatement des conteneurs fermés.
- Produits incompatibles : Agent oxydant.
- Lieu de stockage : Les sols doivent être imperméables, résistants aux liquides et faciles à nettoyer.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Parafaom Gun & Spray Cleaner		
Belgique	Classification additionnelle	Contains substances according to detergent act (648/200/CE): 5% - < 15% aliphatic hydrocarbons (propellant)
France	Note (FR)	Contains substances according to detergent act (648/200/CE): 5% - < 15% aliphatic hydrocarbons (propellant)
acétone, propane-2-one, propanone (67-64-1)		
UE	IOELV TWA (mg/m ³)	1210 mg/m ³
UE	IOELV TWA (ppm)	500 ppm
Belgique	Valeur seuil (mg/m ³)	1210 mg/m ³
Belgique	Valeur seuil (ppm)	500 ppm
Belgique	Valeur courte durée (mg/m ³)	2420 mg/m ³
Belgique	Valeur courte durée (ppm)	1000 ppm
France	VME (mg/m ³)	2420 mg/m ³
France	VME (ppm)	1000 ppm
France	VLE (mg/m ³)	1210 mg/m ³
France	VLE (ppm)	500 ppm

Parafaom Gun & Spray Cleaner

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

isobutane (75-28-5)		
Belgique	Valeur seuil (ppm)	1000 ppm
France	VME (mg/m ³)	1900 mg/m ³
France	VME (ppm)	800 ppm
oxyde de diméthyle, éther méthylique (115-10-6)		
UE	IOELV TWA (mg/m ³)	1920 mg/m ³
UE	IOELV TWA (ppm)	1000 ppm
Belgique	Valeur seuil (mg/m ³)	1920 mg/m ³
Belgique	Valeur seuil (ppm)	1000 ppm
France	VLE (mg/m ³)	1920 mg/m ³
France	VLE (ppm)	1000 ppm
propane (74-98-6)		
Belgique	Valeur seuil (ppm)	1000 ppm
Carbon dioxide (124-38-9)		
UE	IOELV TWA (mg/m ³)	9000 mg/m ³
UE	IOELV TWA (ppm)	5000 ppm
Belgique	Valeur seuil (mg/m ³)	9131 mg/m ³
Belgique	Valeur seuil (ppm)	5000 ppm
Belgique	Valeur courte durée (mg/m ³)	54784 mg/m ³
Belgique	Valeur courte durée (ppm)	30000 ppm
France	VLE (mg/m ³)	9000 mg/m ³
France	VLE (ppm)	5000 ppm

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.
Équipement de protection individuelle	: Gants. Lunettes de sécurité.
Protection des mains	: Gants en caoutchouc butyle. DIN EN 374. voir les informations transmises par le fabricant
Protection oculaire	: Lunettes de sécurité
Protection de la peau et du corps	: Non applicable
Protection des voies respiratoires	: Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire. Masque à gaz avec filtre type. A



Autres informations	: Ne pas respirer les vapeurs. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Se laver fréquemment les mains en cours d'utilisation. Une crème imperméable peut aider à protéger les parties de la peau exposées. Ne pas utiliser dans le cas où le contact a déjà eu lieu. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
---------------------	---

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Aérosol.
Couleur	: non déterminé.
Odeur	: caractéristique.
Solubilité	: Eau: Miscible
Propriétés comburantes	: Non.

9.2. Autres informations

Teneur en COV	: 90 - 100 %
Indications complémentaires	: Aucun(e).

Parafaom Gun & Spray Cleaner

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Récipient sous pression. Sous l'action de la chaleur, danger d'éclatement par augmentation de la pression interne.

10.4. Conditions à éviter

Référence à d'autres sections.

10.5. Matières incompatibles

non déterminé.

10.6. Produits de décomposition dangereux

A température ambiante, aucun produit de décomposition dangereux connu.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

acétone, propane-2-one, propanone (67-64-1)	
DL50 orale rat	5800 mg/kg
DI 50 cutanée rat	5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	20000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	76 mg/l/4h
isobutane (75-28-5)	
CL50 inhalation rat (ppm)	570000 ppm IUCLID
oxyde de diméthyle, éther méthylique (115-10-6)	
CL50 inhalation rat (mg/l)	308,5 mg/l
propane (74-98-6)	
CL50 inhalation rat (mg/l)	658 mg/l
Carbon dioxide (124-38-9)	
DL50 voie cutanée	90000 mg/kg CL 50 inh. (humain) :

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

Parafaom Gun & Spray Cleaner	
Vaporisateur	Aérosol

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

acétone, propane-2-one, propanone (67-64-1)	
CL50 poisson 1	5540 mg/l Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
CE50 Daphnie 1	48h 6100 - 8800 mg/l EC50 (Daphnia Magna)
CE50 Daphnie 2	48 39 mg/l EC50 (Daphnia Magna)
oxyde de diméthyle, éther méthylique (115-10-6)	
NOEC (aigu)	48 h 4000 mg/l Daphnia Magna
NOEC (chronique)	96 h 4000 mg/l Poecilia reticulata
Carbon dioxide (124-38-9)	
CL50 poisson 1	96 h 35 mg/l Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Parafaom Gun & Spray Cleaner

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

12.2. Persistance et dégradabilité

acétone, propane-2-one, propanone (67-64-1)

Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable, selon le test OCDE concerné.
------------------------------	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation

acétone, propane-2-one, propanone (67-64-1)

Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation peu probable.
------------------------------	-------------------------------

isobutane (75-28-5)

Facteur de bioconcentration (BCF REACH)	27
---	----

Log Pow	2,76
---------	------

Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation.
------------------------------	--------------------------------------

propane (74-98-6)

Facteur de bioconcentration (BCF REACH)	13
---	----

Log Pow	2,86
---------	------

Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation.
------------------------------	--------------------------------------

12.4. Mobilité dans le sol

acétone, propane-2-one, propanone (67-64-1)

Ecologie - sol	Soluble dans l'eau.
----------------	---------------------

isobutane (75-28-5)

Log Koc	35
---------	----

Ecologie - sol	Très mobile.
----------------	--------------

propane (74-98-6)

Log Koc	460
---------	-----

Ecologie - sol	moyenne.
----------------	----------

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Parafaom Gun & Spray Cleaner

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Recommandations pour l'élimination des déchets : Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

Code catalogue européen des déchets (CED) : 16 05 04* - gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses
15 01 10* - emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus
15 01 04 - emballages métalliques


Parafaom Gun & Spray Cleaner

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR
14.1. Numéro ONU
1950
14.2. Nom d'expédition des Nations unies
AÉROSOLS
UN 1950 AÉROSOLS, 2.1, (D)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport
2.1

14.4. Groupe d'emballage
Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement
Dangereux pour l'environnement : Non
Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR)	: 5F
Dispositions spéciales (ADR)	: 190, 327, 344, 625
Quantités limitées (ADR)	: 1I
Quantités exceptées (ADR)	: E0
Instructions d'emballage (ADR)	: P207, LP02
Dispositions spéciales d'emballage (ADR)	: PP87, RR6, L2
Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (ADR)	: MP9
Catégorie de transport (ADR)	: 2
Dispositions spéciales de transport - Colis	: V14
Dispositions spéciales de transport - Chargement, déchargement et manutention (ADR)	: CV9, CV12
Dispositions spéciales de transport - Exploitation (ADR)	: S2
Code de restriction concernant les tunnels	: D

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient aucune substance soumise aux restrictions de l'Annexe XVII

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Teneur en COV : 90 - 100 %

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable

Parafaom Gun & Spray Cleaner

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (UE) 2015/830

SECTION 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:

Aerosol 1	Aerosol, Category 1
Compressed gas	Gaz sous pression : Gaz comprimé
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Flam. Gas 1	Gaz inflammables, Catégorie 1
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, Catégorie 2
Press. Gas	Gaz sous pression
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3
H220	Gaz extrêmement inflammable
H222	Aérosol extrêmement inflammable
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H229	Réceptacle sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

MSDS Reach Annex II DL-Chem

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit